



ALERTE INFO

Juillet 2011

Bonjour à tous,

Le prochain Flash Infos ne vous sera adressé que Début Septembre 2011.

Il me paraît donc essentiel de vous signaler sans attendre ou de vous rappeler les informations suivantes :

ALGERIE

Les différentes informations transmises par la Chambre de Commerce algéro-française relatives à la suppression de la transmission aux banques d'un certain nombre de documents prévoyaient toujours le contrôle de conformité par les Douanes algériennes mais les notes évoquaient parfois un certificat qualité, parfois un certificat de conformité, établi par un organisme agréé ou par le fabricant.

La question a été posée aux douanes et à Ubifrance sur la nécessité de fournir obligatoirement ces deux types de certificats lors du contrôle de conformité.

Le site de l'exportateur (CCI de Paris) vient d'apporter la réponse et indique clairement :

Si le certificat de conformité est encore demandé par la Répression des Fraudes lors du contrôle de conformité des marchandises arrivant en Algérie, cette institution **ne demande pas qu'il soit établi par un organisme d'inspection et accepte ceux établis par le fabricant.**

ETATS - UNIS

Les Etats Unis ont décidé d'abandonner les menaces d'augmentation des droits de douanes sur les produits alimentaires européens (roquefort, foie gras, truffes...) qu'ils prévoyaient en réponse à un conflit commercial avec le bœuf américain.

"Le représentant au Commerce extérieur a décidé de mettre un terme aux droits de douane supplémentaires imposés (mais jamais entrés en vigueur, ndlr) en relation avec le différend sur le boeuf aux hormones avec la Commission européenne", indique le "Federal Register" (le journal officiel US ndlr).

COREE DU SUD

Le seul document d'origine utilisable depuis le 01/07/2011 dans les échanges avec la Corée du Sud est la déclaration d'origine sur facture (plus d'EUR1), cette simplification nécessitant l'obtention d'un agrément auprès des Douanes par le statut d'Exportateur Agréé.

**Site de DIJON : FERMETURE du Service des
Règlementations et Formalités internationales**

**Les Mercredis 03 et 10 AOUT 2011
Les Vendredis 05 et 12 AOUT 2011**

**Site de Beaune : FERMETURE du Service des
Règlementations et Formalités internationales**

Semaine du 01 au 05 AOUT 2011

Bonnes vacances à tous !